



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE

**parcellaire concernant le projet d'aménagement de la ZAC Port Marianne-République
sur la commune de Montpellier, porté par la société d'aménagement de Montpellier
Méditerranée Métropole (SA3M)**

En vue de l'aménagement de la ZAC Port-Marianne République sur la commune de Montpellier, il sera procédé du vendredi 1^{er} décembre 2023 à 9h00 au lundi 18 décembre 2023 à 17h00, soit durant 18. jours consécutifs, à une enquête parcellaire.

Le commissaire enquêteur désigné pour conduire cette enquête est Monsieur Jean-Pierre CHALON, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, honoraire.

Le dossier et le registre d'enquête parcellaire seront déposés du vendredi 1^{er} décembre 2023 à 9h00 au lundi 18 décembre 2023 à 17h00 à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête, (Hall d'accueil de la mairie), les horaires d'ouverture sont le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h30, le jeudi de 10h00 à 19h00.

Les personnes intéressées pourront déposer ou transmettre leurs observations durant l'enquête du vendredi 1^{er} décembre 2023 à 9h00 au lundi 18 décembre 2023 à 17h00 :

* sur le registre d'enquête parcellaire déposé à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête, aux jours et horaires mentionnés ci-dessus,

* les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Pierre CHALON :

«Enquête ZAC Port Marianne-République»
Hôtel de Ville
1 Place Georges Frêche
34267 Montpellier cedex 2

Le commissaire enquêteur recevra les observations des personnes intéressées à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête, aux dates et horaires suivants :

- vendredi 1^{er} décembre 2023, de 9h00 à 12h00
- mardi 12 décembre 2023, de 9h00 à 12h00
- lundi 18 décembre 2023, de 14h00 à 17h00.

Il n'est pas prévu que le public communique ses observations par voie électronique.

Le rapport du commissaire enquêteur, pourra être consulté, sur demande, à la SA3M et à la mairie de Montpellier.